Association pour la promotion de l'Art urbain reconnue d'utilité publique

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
02 décembre 2025

PRIX NATIONAL ART URBAIN 2025

Le jeudi 27 novembre 2025, dans l'auditorium des ministères de l'Aménagement et de la Transition écologique à Paris La Défense, s'est tenue la **remise du Prix National Art Urbain 2025**, à l'issue d'une matinée de débats et d'échanges consacrée au thème : **« Habiter avec l'eau : recontextualiser l'aménagement des villes, bourgs et villages ».**

Louis Moutard
Président

" La sécheresse gagne du terrain, les précipitations s'intensifient, les ressources en eau restent fragiles "

" La transition est déjà à l'œuvre, des voies nouvelles s'ouvrent, et c'est le sens de notre engagement "

Pascale Poirot
Vice-Présidente

C'est précisément la vocation d'Art Urbain dans les Territoires :

- ***révéler chaque année des projets innovants*** *;*
- ***encourager la rencontre des savoirs et des pratiques****, car la pluridisciplinarité fait la force des projets ;*
- ***montrer que l'adaptation se construit ensemble,*** *à toutes les échelles ;*
- ***faire émerger des solutions concrètes*** *au service des territoires et de leurs habitants*

EAU, CLIMAT, TERRITOIRES : CE QUE DÉVOILE LE PALMARÈS 2025

Face aux dérèglements climatiques, l'eau devient le premier révélateur des fragilités urbaines : trop d'eau, pas assez d'eau, ou de l'eau au mauvais endroit. Sécheresses, ruissellements incontrôlés, inondations soudaines et perte de biodiversité rappellent que l'eau est aujourd'hui le marqueur central de l'adaptation.

Pour **Louis Moutard, Président de l'Association Art Urbain dans les Territoires** : *« L'eau dit beaucoup de la manière dont nos villes ont été construites… et la manière dont elles devront désormais se transformer. Les opérations présentées cette année montrent que l'innovation ne vient pas d'une idée abstraite, mais de projets concrets, portés par des équipes locales engagées. »*

Dans ce contexte, l'édition 2025 du Prix National Art Urbain dans les Territoires – « Habiter avec l'eau » met en lumière un mouvement de fond : partout en France, les collectivités repensent leur relation au cycle de l'eau, non plus pour la contraindre mais pour composer avec elle, la rendre visible, utile et structurante.

Longtemps traitée comme un problème à enterrer, détourner ou canaliser, l'eau est désormais reconnue comme une ressource vitale, un outil d'aménagement et parfois même un moteur de reconquête urbaine. Comme le souligne **Charles Hazet, adjoint à la sous-direction Aménagement durable du Ministère de la Transition écologique** : *« Par nature, l'eau dépasse le périmètre strict des villes. Elle connecte l'urbain à son interland, met en tension les relations amont–aval et appelle des coopérations avec les territoires voisins. Cette dynamique redessine le tissu urbain et renforce la cohérence territoriale. »*

Cette vision de l'eau comme infrastructure territoriale trouve aujourd'hui sa traduction opérationnelle dans les projets locaux : désimperméabilisation, infiltration à la source, renaturation des lits d'eau, sols vivants, gestion à ciel ouvert et solutions fondées sur la nature. Les bassins versants deviennent l'échelle de cohérence et, comme le rappelle l'image de la « ville éponge », l'avenir passe par des villes capables d'absorber, de stocker, de filtrer et de restituer l'eau, plutôt que de la repousser.

VERS UNE GOUVERNANCE DE L'EAU PARTAGÉE

Les projets primés montrent qu'en rendant l'eau visible, en laissant les sols infiltrer et en renaturant plutôt qu'en suréquipant, les communes gagnent en résilience tout en améliorant le confort de vie. L'eau devient un facteur de fraîcheur, de biodiversité et de qualité urbaine, ainsi qu'un support d'appropriation citoyenne.

Sur le plan politique, comme le rappelle **Bruno Forel, Président de l'Association Nationale des Élus des Bassins (ANEB)** : *« il s'agit désormais de considérer l'eau comme un bien commun de la nation, un patrimoine partagé qui impose une responsabilité collective »*. L'eau n'est ni linéaire ni uniforme. Elle n'est pas «potable», «usée», «pluviale» séparément : c'est un cycle unique, continu et interconnecté, qui appelle une gouvernance transversale, pensée à l'échelle des bassins versants plutôt qu'à celle des seules limites administratives.

En révélant des réalisations concrètes et duplicables, **le palmarès 2025 confirme qu'une autre manière de faire la ville est déjà à l'œuvre**. L'eau n'est plus une contrainte subie : elle devient une colonne vertébrale, un atout collectif et un terrain d'alliance entre élus, experts et habitants. C'est là tout l'enjeu des années à venir : **transformer les vulnérabilités climatiques en projets et faire de l'eau le socle d'un aménagement durable, sobre et habitable.**

Contacts Presse

Françoise Oriol - 06 83 25 01 84
Aude Vaspart – 06 20 41 77 19

contact@arturbain.fr

L'Art Urbain dans les Territoires, association reconnue d'utilité publique depuis 2004, accompagne depuis 40 ans, l'État et les collectivités territoriales, leurs représentants, les professionnels de l'aménagement, de la construction et de l'exploitation des services publics et privés dans l'amélioration et la transformation Environnementale, Culturelle, Sociale et Architecturale du cadre de vie de nos concitoyens.

L'Art Urbain dans les Territoires
Ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation
Grande Arche de La Défense -paroi sud 92055
La Défense cedex

PRIX NATIONAL ART URBAIN : PALMARÈS 2025

Les présentations vidéo des intervenants ainsi que les fiches de présentation de toutes les opérations récompensées seront accessibles prochainement sur la **page du Prix National**

LE PRIX NATIONAL 2025

« Les Combes, une pièce de nature », Antibes (06)

À Antibes, un vallon méditerranéen a été transformé en une véritable infrastructure écologique : talweg renaturé, gestion intégrée « zéro tuyau » : rétention des eaux en toitures, noues en cascade, infiltration lente dans le sol, création d'une zone d'expansion de crue.. Le site montre comment penser pour le climat méditerranéen une architecture une architecture bioclimatique et bas carbone.

Présentation par :

- **Philippe BERTUCCI**, directeur opérationnel Eiffage Aménagement
- **Etienne LENACK**, architecte urbaniste, agence Lambert-Lennick
- **Nicolas DUAULT**, directeur de projets chez Bet Cerretti
- **Yannick LAMONICA**, Eiffage aménagement

LA MENTION RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

« Parc des berges de l'Aude », Trèbes (11)

À Trèbes, la réponse à la crue dévastatrice de 2018 a été de redonner de l'espace au fleuve. Le projet recrée des lits moyens, restaure la forêt alluviale, adoucit les pentes et supprime un lac artificiel gourmand en eau. L'ensemble réduit réellement le risque d'inondation tout en redonnant force aux écosystèmes du fleuve.

Présentation par :

- **Eric MENASSI,** maire de Trèbes et président du SMMAR EPTB Aude
- **Eric DANIEL-LACOMBE,** architecte
- **Jean-Marie AVERSENQ,** directeur général des services du SMMAR EPTB Aude

LA MENTION QUALITÉ DE LA VIE SOCIALE

« Quartier du Pâtis, création d'un jardin de pluie sur un ancien cours d'eau et requalification urbaine », Châtillon Coligny, (45)

*À Châtillon-Coligny, l'ancien bras mort du Loing est devenu un jardin de pluie. Grâce à la renaturation, aux mobilités douces et à une forte concertation, l'eau retrouve une place centrale — et la vie revient autour. Le public ne s'y est pas trompé : le projet remporte le **Prix Internet**.*

Présentation par :

- **Florent DE WILDE,** maire de Châtillon-Coligny
- **Florent et Pauline DAMESTOY,** paysagistes DPLG et urbanistes

LA MENTION QUALITÉ ARCHITECTURALE

« Réaménagement du Boulevard du Théâtre et du square De Lannoy de Bissy », Chambéry (73)

À Chambéry, le réaménagement du quartier cathédrale combine gestion fine des pentes, rigoles, noues, sols percolants, emploi de granit local et ombrières végétales, pour offrir un espace à la fois beau, frais et résilient. Présentation par Jimmy BAABBA (adjoint en charge de la transition écologique)

Présentation par :

- **Jimmy BAABBA,** adjoint en charge de la transition écologique

UNE MENTION : « HYDRO'LOGIQUE »

Les Mureaux (78)

Aux Mureaux, l'eau n'est pas un sujet ponctuel mais un fil conducteur depuis 25 ans. Ru remis à ciel ouvert, kilomètres de canalisations supprimées, noues, prairies de pluie, renaturation systématique : la commune a bâti une stratégie complète qui en fait aujourd'hui une référence nationale.

Présentation par :

- **Michel CARRIERE,** *maire adjoint chargé de l'Écoville*
- **Carole LIMOUSIN**, *directrice des Espaces Publics)*

UNE MENTION : « ARCHIPEL (ZAC ECOQUARTIER ÉTAPE 1) »

Hérouville-Saint-Clair (14)

À Hérouville-Saint-Clair, l'écoquartier Archipel crée un véritable écotone urbain : chenaux végétalisés, infiltration intégrale, sols restaurés et ripisylves reconstituées. L'eau, le paysage et les continuités naturelles deviennent la structure même du projet urbain.

Présentation par :

- **Rodolphe THOMAS,** *maire d'Hérouville-Saint-Clair*
- **Élodie BENOIT**, *directrice générale de Nexity Villes et Projets*
- **Aymeric POUPEL,** *directeur général adjoint Nexity Normandie*

LE PRIX DE L'INNOVATION

Démonstrateur « Bassin de Beaudésert », Mérignac (33)

Réinfiltrer les eaux de pluie, les filtrer pour les réutiliser à des usages ne nécessitant pas d'eau potable comme l'arrosage des espaces verts, le nettoyage des voiries, l'entretien des réseaux d'assainissement

Présentation par :

- **Anne DELFAUD,** *directrice communication SABOM*
- **Guillaume GARRIGUES,** *Bordeaux Métropole*

LE PRIX DU RESPECT DU CYCLE DE L'EAU

Opération démonstratrice de la GIEP, réalisée par la SEMAC, « La Volière », Saint-Pierre de La Réunion (974)

Gestion des eaux pluviales fondée uniquement sur la nature, aucun rejet dans les réseaux, sans bassin artificiel ni ouvrage hydraulique spécifique

Présentation par :

- **Michel BÉNARD**, *PDG Elleny*
- **Alain CAUCHY**, *directeur mission décarbonation Groupe CDC Habitat*

LE PRIX INTERNET DU PUBLIC

Opération « Quartier du Pâtis », Châtillon Coligny, (45)

Outre ces prix, neuf opérations ont été nominées :
ZAC écoquartier « Château rouge », ANNEMASSE (74) et CM-CIC Aménagement | « Requalification de la ZA Camp de Sarlier », Aubagne (13) – EPAGE HuCA et Métropole Aix-Marseille-Provence | « Requalification de la friche Badin », Barentin (76) | « Transformation du parc André Bouniol », Chalo-Saint-Mars (91) et le SIARJA | « Bruges 2 », Dijon (21) – Ville et métropole, Linkcity | « Tronçons démonstrateurs du Grand Chemin », Les Lilas et Montreuil (93) – EPT Est Ensemble | « La ville embrasse sa rivière », Neuilly-sur-Marne (93) | « Aménagement des espaces publics du pied de la cathédrale », Saint-Brieuc (22) | « ZAC des Laugiers Sud », Solliès-Pont (83) et Nexity transformation des territoires.

Charles HAZET
Adjoint à la sous-direction Aménagement durable
Ministère de la Transition écologique

Bruno FOREL
Président de l'ANEB
Maire de Fillinges, Président du SM3A

Prix national 2025 - Antibes (06)

Nicolas GRAVIT - Directeur d'Eiffage Aménagement
Philippe BERTUCCI -Directeur opérationnel | **Yannick LAMONICA -** Directeur du développement
Etienne LENACK - Architecte urbaniste, agence Lambert-Lenack
Nicolas DUAULT - Directeur de projets Bet Cerretti

Photos disponibles auprès de Aude VASPART : contact@arturbain.fr ou 06 20 41 77 19